

PROGRAMME AVONEGO

FORMATION D'APPROFONDISSEMENT EN MEDIATION PRESENTATION

Afin d'encourager et permettre à chaque avocat de se former pour devenir médiateur, HOAPI MEDIATION a mis au point dans le cadre du programme **AVONEGO** une formation d'approfondissement de 160 heures à compter **de juin 2021** qui permette aux confrères le souhaitant de terminer en mars 2022, le parcours de 200 heures de la formation principale de médiateur de la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM) référencée par la CNMA.

Cette formation d'approfondissement propose, 20 modules de 8 heures, riches en contenus et en pratiques, clairement définis par la FFCM comme une formation d'excellence (voir le programme détaillé joint)

Le cycle « *l'Essentiel en une journée* », référencé comme formation de base FFCM et CNMA (Centre National de Médiation des Avocats), à condition d'avoir participé aux 5 modules de 40 heures ou aux équivalents reconnus, vous permet d'accéder à cette formation d'approfondissement.

Parmi les critères de qualité, la FFCM met l'accent sur les intervenants. Aussi ai-je constitué une équipe pédagogique pilote composée de formateurs renommés et reconnus pour leur compétence dont la liste figure dans le programme joint.

En complément, seront appelés des intervenants spécialistes des blocs de formation.

La formation, est référencée par la FFCM et le CNMA, ce qui permet votre inscription sur l'annuaire du CNMA.

Les blocs se composent de 20 modules de 8 heures, soit 20 journées de 8 heures calées sur 9 mois.

Vous trouverez joint le programme de la formation, et le bulletin d'inscription à retourner par courriel en cas de réponse positive.

Je vous serais reconnaissant de répondre avant le 30 avril 2021.

La formation commencera le **18 juin 2021** selon un rythme de deux jours groupés (vendredi de 9H 13H et de 14 à 19H ; samedi de 9H à 13H et de 14H à 18H). Elle sera organisée en distanciel et /ou en présentiel à Marseille, selon les conditions sanitaires.

Le calendrier ainsi prévu sur 2021 et 2022, susceptible d'être modifié, est le suivant :

2021 : 18/19 juin ; 2/3 juillet ; 10/11 septembre ; 1er/2 octobre ; 15/16 octobre ; 12/13 novembre ; 10/11 décembre ;
2022 : 28/29 janvier ; 25/26 février ; 18/19 mars.

Pour diminuer le nombre de journées en présentiel ou en distanciel, seront proposées des lectures ou du visionnage de film de reconstitution de médiation (YOUTUBE) qui équivaldront à des heures de formation. Elles seront suivies de restitution et débats en groupe.

Pourront aussi être organisés des rendez-vous de petits groupes (trois à six personnes) d'entraînement intensif au rôle de médiateur en ateliers, en fonction de vos disponibilités, sur dates communes choisies, avec respect des distances de protection physique et possibilité de passer en visuel pour les volontaires.

Le temps sera aussi composé d'un travail individuel consistant en la rédaction du mémoire de 40 pages décrit dans le programme sur des domaines qui vous paraissent porteurs ou qui vous intéressent.

Evidemment, les candidats prioritaires pour cette formation d'approfondissement sont les membres des cycles « *l'Essentiel en une journée* ». Par souci d'enrichissement par la diversité culturelle d'autres personnes venant de professions différentes pourront participer.

Le groupe sera d'environ 20 stagiaires et pourra être porté à 25 si d'autres candidats bénéficiaires d'une formation de base sont intéressés.

Voici l'équipe pédagogique pilote :

Christian ROUSSE,

Avocat-médiateur

Formateur référencé FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation),
DATADOKE

Chargé de formation :

DESU MEDAFF « Droit et pratique de la médiation et de la négociation en matière commerciale, économique et sociale », faculté de droit, AMU (université Aix Marseille) ;

EDASE (Ecole des avocats de la Cour d'Appel d'Aix en Provence): négociation, médiation :

- ✓ Formation initiale des élèves avocats
- ✓ Formation continue : formations de base de 40 heures à la médiation et à la négociation

Président de la FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation)

Ancien Président du centre de Médiation Marseille Médiation, labellisé FFCM

Jacques SALZER,

Maître de conférences à l'université de Paris Dauphine (1974-2004), co créateur et animateur de nombreuses formations en médiation : université de Paris V et de Toulouse, CNAM Paris et Montpellier, nombreux Barreaux, intervenant ponctuel à

l'ENM, l'ENA, les centres de médiation de chambres de commerce (Paris, Marseille, Milan, Florence...), divers IRTS (Instituts de Recherche sur le Travail Social : formation à la médiation familiale), et dans 10 pays étrangers. Co-auteur de plusieurs livres dont « LA BOITE A OUTILS DE GESTION DES CONFLITS », Dunod ; « METHODE DE MEDIATION », Dunod ; « GUIDE PRATIQUE DE L'USAGER DE LA MEDIATION : GUERRE ET PAIX DANS L'ENTREPRISE », Ed. Médias & médiations.

Christine POPLIMONT,

Professeur des Universités en sciences de l'éducation,
Vice-présidente déléguée (ALLSH) AMU (université Aix Marseille)
Directrice adjointe du laboratoire de recherche ADEF (apprentissage didactique évaluation et formation)
Docteur en psychologie et sciences de l'éducation
Spécialiste en communication et systémie formée à l'école de Palo Alto (1999-2000)
Formatrice en médiation à la faculté de droit et la faculté de lettres et en entreprise
Médiatrice formée au CMAP

Eric BASSO,

Membre de Marseille Médiation
Membre du réseau des médiateurs d'entreprise (RME)
Médiateur agréé CMAP-ESCP Europe
Directeur d'un centre de formation et de médiation
Référént médiation Agence Régionale de Santé PACA
Membre de l'instance nationale de médiation en établissement de santé (arrêté ministériel 20/02/2020)
- Licence « formateur de formateurs »
- DESS "Missions et démarches d'Evaluation- politiques, stratégies, pratiques »
Certification Analyse Transactionnelle
Chargé d'enseignement Aix Marseille Université (Sciences de l'Education)
Chargé de Formation CMAP

La formation d'approfondissement de 160 heures est proposée au prix de 2 800,00€HT (3 360,00€ TTC) soit 140,00 €HT (168,00€TTC) la journée, la prise en charge partielle ou totale peut être faite par le FIFPL en fonction des fonds disponibles.

ATTENTION pour bénéficier des fonds, il est important de s'inscrire au plus tôt auprès du FIFPL certains déjà inscrits ont reçu un accord de financement à hauteur de 1900,00€.

Pièces jointes

- ✓ *Programme de la formation d'approfondissement*
- ✓ *Bulletin d'inscription*